

Bouqu'info



www.boultoursuipe.fr / Application CENTOLIVE / Mon App Citoyen

n°164

Mars/Avril
2021

Informations pratiques

Informations diverses :

- **La bourse aux plantes** : prévue initialement le 11 avril elle ne pourra pas avoir lieu. En effet par arrêté préfectoral du 18 mars, la tenue des braderies, des brocantes, des vides-greniers, des foires à tout et des bric-à-brac, en milieu ouvert et fermé, est interdite jusqu'au 12 avril 2021 dans la. Nous réfléchissons à proposer d'autres animations bientôt. En attendant jardinez, découvrez, rêvez, marchez et respectez.
- **Elections départementales et régionales : double scrutin** : elles sont repoussées au 13 et 20 juin 2021. Exceptionnellement et en raison de la pandémie liée au Coronavirus, un électeur pourra être porteur de 2 procurations établies en France (au lieu d'1 seule habituellement).

Les Naissances à Boult sur Suipe :

- ROYER Louise née le 02 novembre 2020
- ROUVRAY Romann né le 05 novembre 2020
- CHARRIÉ Amaury né le 16 novembre 2020
- GALBERT Elijah né le 13 février 2021
- MOYSAN GAUDIN Mya née le 22 février 2021
- EXCOFFIER DUFLOT Clara née le 02 mars 2021
- LESCAILLE Cassie née le 03 mars 2021



**Bienvenue à
nos
nouveaux
petits
habitants !**

Compte-rendu du Conseil Municipal du 16 mars 2021 :

Le conseil après en avoir délibéré :

- approuve le compte de gestion de l'exercice 2020 établi par Monsieur le Trésorier Payeur de Fismes
 - adopte le compte administratif 2020 qui fait ressortir un excédent global de clôture de 728 984,79€
 - propose de nommer les écoles « Pôle scolaire la Venelle », ce qui sera soumis à l'approbation du Grand Reims
 - Approuve la convention de partenariat avec le CLIC du Nord Rémois
 - décide la vente de bois débité en bûches d'un mètre issu du nettoyage des bois communaux. Ce bois sera à vendre en priorité aux administrés qui auront à charge de venir le chercher. Le tarif du stère de bois est laissé à 20 € mais limité à 5 stères par foyer et par an
 - donne un avis favorable à la mise en route de la rétrocession du lotissement « les Frères Saint Denis »
- Point sur l'élagage de la Pouprie les 3 et 4 mars derniers :
- C'est la société Plantéis qui a procédé à l'élagage de la Pouprie. Seul le bois mort a été supprimé afin de la préserver. Le sapin d'à côté sera quant à lui coupé. Ses racines étant fortement imbriquées avec celles de la Pouprie, il ne sera pas dessouché. Une partie de son tronc sera conservé sur une hauteur d'environ 1.70 mètre et sera taillé en biais pour servir de pupitre sur lequel sera apposé une pancarte retraçant l'histoire de la Pouprie.
- Les 1^{er} et 2 avril prochains, TF1 viendra faire un reportage sur la Pouprie.



Commandes groupées Bois et Pellets :

A partir du mois de mai, vous pouvez passer vos commandes de bois de chauffage auprès de **M. LUPETTE** au **06.24.06.57.66**. Vous définissez une quantité et une date de livraison directement avec le fournisseur (un minimum de 5 stères est requis pour la commande/client). C'est vous qui appelez et non l'inverse, attention aux démarcheurs. Le bois a un minimum de 18 mois de séchage. Les essences sont du charme, du hêtre, du frêne, du chêne...Il comporte moins de 10% de bois blanc.

Tarifs négociés 2021 : le stère en 1 mètre : 45 euros / le stère en 50 cm : 49 euros / le stère en 33 cm : 52 euros / le stère en 25 cm (nouveau) : 60 euros

Pour les pellets, le tarif est de 255 euros pour une palette de 65 sacs (marque ISKO du sarl PISKORSKI). Le bon de commande est téléchargeable sur le site de la commune. Vous pourrez le renvoyer par mail à mairie.boultsursuipe@wanadoo.fr ou le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie jusqu'au 31 mai 2021



Déclaration des revenus 2020 : besoin d'être accompagné ?

La campagne déclarative 2021 s'ouvrira au cours du mois d'avril.

Déclarer ses revenus est une démarche qui peut susciter des interrogations : comment corriger les informations portées sur sa déclaration pré-remplie ? Comment signaler un changement de situation (mariage, divorce, etc.) ? Comment déclarer des revenus fonciers ? Comment déclarer ses revenus pour la première fois ? Je suis concerné par la déclaration automatique, que dois-je faire ? Afin de délivrer des renseignements aux usagers et d'accompagner ceux qui sont moins à l'aise avec le numérique, la Direction départementale des Finances publiques de la Marne met en place, en partenariat avec la Communauté urbaine du Grand Reims, un nouveau service de proximité. **Un agent des Finances publiques assurera ainsi une permanence, sans rendez-vous, dans les locaux de la mairie de Bazancourt, le mardi 11 mai de 14h00 à 16h45.** Pour la protection de tous, l'accueil du public sera réalisé dans le strict respect des consignes sanitaires et des gestes barrières.

Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique : CLIC du NORD REMOIS

C'est un service public de proximité gratuit, destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans, à leur entourage et aux professionnels médico-sociaux.

Aurélie FERU DUMAS et Elodie GANTIER sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 12h 30 et de 13h30 à 17h au **03 26 05 74 19** ou par mail clidunordremois@outlook.com



Elles sont à votre disposition pour :

- ✓ Vous informer sur les différents dispositifs en faveur des personnes âgées ainsi que sur les services contribuant à faciliter votre maintien à domicile : aides à domicile, soins infirmiers, portage de repas, téléassistance, adaptation du logement, protection juridique, transport adapté...mais également sur les possibilités d'accueil en établissement.
- ✓ Réaliser une évaluation globale de votre situation en respectant votre projet de vie et élaborer un plan d'accompagnement personnalisé
- ✓ Vous aider dans les démarches administratives et la constitution de dossiers de demande d'aides financières : caisses de retraite, allocation personnalisée d'autonomie, office national des Anciens Combattants, réversion...
- ✓ Proposer des actions de préventions individuelles et collectives : organisation de conférences, groupes d'échanges, journées d'information, ateliers sur différents thèmes...
- ✓ Favoriser la coordination des intervenants sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Une permanence du CLIC **uniquement sur RDV** a lieu tous les 4ème lundis de chaque mois, entrée aile droite de la mairie (pas de permanence en juillet, août et décembre 2021).

Les derniers événements à BOULT-SUR-SUIPPE

Changement de Propriétaires du bar/restaurant :

Le Bar-restaurant-hôtel "le DORE" était tenu par la famille Doré depuis 1980. Le fils, Joachim a souhaité changer de vie et céder le commerce. Nous les remercions pour leur accueil et leur gentillesse.

M Dufour et Mme Vernant ont repris l'affaire depuis mi-février. La « passation de relai » s'est parfaitement bien effectuée.

L'établissement s'appelle désormais le « **OS 'STAND** ».

Les nouveaux propriétaires viennent de Meneville (02) et résident désormais sur place. M Dufour est issu du domaine de l'automobile et Mme Vernant est diplômée de la restauration depuis 10 ans.

Ils vous accueillent avec leur sourire et leur bonne humeur :

- ✓ du lundi au vendredi de 6h30 à 20h30 (19h actuellement à cause du couvre-feu)
- ✓ le samedi de 8h à 14h
- ✓ le dimanche de 9h à 14h.

Leurs activités actuelles sont bar, tabac, presse, carterie, FDJ-PMU. Et quand cela sera redevenu possible, n'hésitez pas à aller découvrir leur carte au restaurant et à déguster leurs bons petits plats (produits locaux assurés). L'hôtel est en rénovation pour le moment.

Ils vous attendent ! Réservez-leur le meilleur accueil !

Mon App Citoyen (Koba civique) :

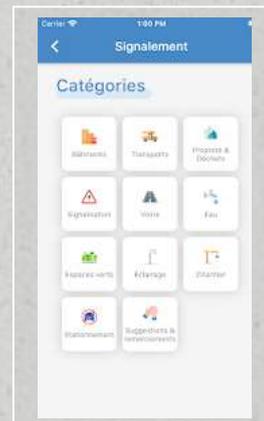
Après un essai concluant, la mairie a décidé d'utiliser cette nouvelle application qui permet aux administrés de faire des signalements. Elle est téléchargeable gratuitement sur android ou i phone. Il faut sélectionner la commune de « Boulton sur Suipe ».

Signalez à la mairie via votre smartphone toute suggestion d'amélioration pour votre quartier ou village afin d'améliorer le cadre de vie dans notre village et donc votre bien-être.

Des exemples de signalements reçus :

- stationnements gênants
- vandalisme divers
- arbres tombés sur un chemin

Les signalements peuvent être effectués 7j/7 et vous serez informé personnellement du suivi donné à vos signalements.



A la bibliothèque...

...ELLE EST OUVERTE:

Suite à la décision gouvernementale, la bibliothèque retrouve ses horaires habituels:

lundi 16h30 à 18h30 / mercredi 14h à 15h30 / vendredi 16h30 à 18h.

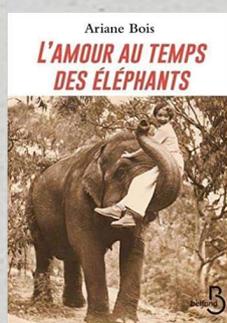
Nous verrons pour des horaires plus larges lors de notre installation dans la nouvelle bibliothèque.

Notre bibliothèque qui compte plus de 5000 ouvrages est à votre disposition pour y trouver ce que vous souhaitez. Celle-ci est régulièrement approvisionnée de nouveautés notamment :

- ❖ **Des diables et des saints** de Jean Baptiste Andréa (grand prix RTL 2021)
- ❖ **L'amour au temps des éléphants** d'Ariane Bois (c'est son 7 e roman)
- ❖ **Les narcos français brisent l'omerta** de Frédéric Ploquin (l'argent sale est partout)
- ❖ **Rien ne t'efface** de Michel Bussi (suspense magistral)
- ❖ Journal d'un dégonflé " **Double peine** "
- ❖ Fortnite " **Mission évasion dont tu es le héros** "
- ❖ Adèle " **Les bêtises c'est maintenant** "

Nous vous rappelons les règles de la bibliothèque pour en avoir une bonne gestion : après 4 semaines de prêt, les livres doivent être restitués par nos lecteurs soit à la bibliothèque soit en les déposant avec votre nom et date de dépôt dans le hall de la mairie. Une table près de la porte du secrétariat est prévue à cet effet.

Tout livre non rendu ou égaré sera à régler ou à remplacer. Si soucieux, appelez au 06 77 85 66 49 (si absent laissez un message). Merci de votre compréhension.



La Truite de la Suippe :



Depuis 1965, notre association de pêcheurs raisonnés assure, sur son parcours, l'entretien de la rivière et de ses berges. Nos adhérents participent depuis toujours à de nombreuses journées de nettoyage sans attendre la journée mondiale, le 19 septembre. **Même si des efforts sont constatables, des déchets verts et autres sont toujours visibles au fil de l'eau et de ses abords! Nous rappelons aux riverains et jardiniers, outre la solution déchetterie, que des composteurs, très utiles, sont disponibles auprès du Grand Reims à partir de 15€ (Site : www.grandreims.fr). Nous vous remercions pour votre contribution à la préservation de la nature et du milieu halieutique.**

La date d'ouverture de l'**Etang du Vivier** vous sera communiquée dès que possible. Vous souhaitant les meilleurs beaux jours, nous restons à votre disposition pour toute information : latruitedelasuipe@gmail.com



Le petit Boult de plus pour l'environnement



Quelques nouvelles de la Pouprie !

Félicitations à la Pouprie !

Après avoir remporté le prix de l'arbre de l'année 2021 en France, la Pouprie a concouru au titre de l'arbre européen et a été reçue à la **9ème place sur 14** le 17 mars dernier grâce aux nombreux votes dont elle a fait l'objet.

S'agissant de sa santé et de sa préservation, après plus de deux ans de "bataille" en toute discrétion en vue de la sauver, la commune va pouvoir annoncer très prochainement que le terrain où est implanté l'emblème de notre village fera partie intégrante des biens de votre commune.

Après qu'un spécialiste de l'élagage lui ait prodigué, le 3 mars, les soins nécessaires dus à son grand âge et à la sécurité des environs, restait le nettoyage de la parcelle. Le samedi 6 mars dernier, à l'initiative du comité Environnement de la mairie, nous étions quelques-uns équipés de râteaux, sécateurs et surtout de bonne volonté pour nettoyer les alentours de notre « star » la Pouprie. Ce fût fait en une matinée. Un grand MERCI à tous les participants ! Dans un proche avenir un aménagement paysager doit "pousser" sur cette parcelle ; la commune y réfléchit d'ores et déjà activement pour permettre à notre "belle" de se faire visiter tout en étant protégée.

